

BROCANTES DE NAJAC

3 rue de la Pause
12270 NAJAC



14 JUILLET et 15 AOÛT

L'association « Vivre au Pays de Najac » organise, depuis 1976 les journées estivales Brocante/Marché aux Pucés les 14 juillet et 15 août sur les places et dans les rues du village.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à votre inscription.

BULLETIN DE RESERVATION :

A compléter entièrement et lisiblement, à renvoyer au plus tôt. Vous pouvez indiquer vos préférences d'emplacements, ils sont attribués au fur et à mesure de la réception des réservations. Les habitudes des années précédentes ne pourront, en aucun cas, avoir valeur de réservation. Nous essayons de satisfaire tout le monde au mieux. Vous pouvez également nous indiquer ce que vous exposez.

AUTORISATION DE DEBALLAGE :

A compléter pour tous les non professionnels.

REGLEMENT :

Les chèques ne seront encaissés qu'après la manifestation, ils seront détruits en cas d'annulation. Si vous souhaitez participer les 14 juillet et 15 août, merci de joindre 2 chèques.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT :

L'arrivée des exposants a lieu entre 6h et 8h. L'accès sera fermé à partir de 8h, aucun véhicule ne pourra circuler. Il n'y a pas de stationnement sur les emplacements. Des parkings sont à votre disposition rue de l'Hiversenq, ils sont également utilisés par les visiteurs.

NAJACOIS :

Si vous ne souhaitez pas réserver l'emplacement devant votre maison, il sera attribué à un exposant, les vitrines des commerçants qui n'exposent pas devant chez eux restent visibles et il n'y a pas de gêne à l'accès des portes d'entrée.

DECHETS ET REBUTS :

Des sacs poubelles sont à votre disposition et nous vous remercions de laisser votre emplacement propre et vide.

Dans l'intérêt du bon déroulement de ces journées, nous vous engageons à respecter les consignes des organisateurs et des personnes qui les aident, ils fournissent un travail bénévole de préparation pendant plusieurs mois.

CONTACT :

- Courrier : Brocantes de Najac 3 rue de la Pause 12270 NAJAC
- Mail : najacbrocantes@gmail.com
- Téléphone : 0617783280
- Site Web : www.najac.co

C'est avec plaisir que nous vous recevrons

Inscription

Bulletin de réservation

Antiquités – Marché aux puces – Brocante

3, Rue de la Pause, 12270 Najac (Aveyron)

14 Juillet	15 Août
Najac, de 8 à 19 heures – Accueil des exposants à partir de 6 heures 15 euros par emplacement de 5 mètres en façade, profondeur non garantie	Najac, de 8 à 19 heures – Accueil des exposants à partir de 6 heures 15 euros par emplacement de 5 mètres en façade, profondeur non garantie
Je, soussigné, réserve <input type="text"/> emplacement(s) à 15 euros l'un, soit : <input type="text"/> euros. Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de Vivre au pays.	Je, soussigné, réserve <input type="text"/> emplacement(s) à 15 euros l'un, soit : <input type="text"/> euros. Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de Vivre au pays.
Fait à : le : Signature :	Fait à : le : Signature :
Organisateur : Vivre au pays, 3, Rue de la Pause, 12270 Najac – Association 1901	Organisateur : Vivre au pays 3, Rue de la Pause, 12270 Najac – Association 1901

Nota bene : Les emplacements situés rue de Barriou et rue du Bourguet sont gratuits.

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portatif : _____

Email : _____

Pièce d'identité : une seule suffit (choisir dans la liste suivante et remplir lisiblement sous peine de nullité de la réservation).

Carte d'identité Carte professionnelle Permis de conduire Registre de commerce Passeport

N°. _____ Délivré le : _____ à : _____

*Merci de nous préciser vos
préférences
d'emplacements*

Bulletin de réservation à retourner rempli à :

Marchés aux puces de Najac - 3, Rue de la Pause - 12270 Najac

Adressez-nous les pièces suivantes :

- votre règlement par chèque à l'ordre de Vivre au pays, pour juillet et/ou août
- le présent bulletin de réservation lisiblement rempli et signé
- le formulaire d'autorisation exceptionnelle de déballage sur la voie publique (pour les non-professionnels).

Attention : votre réservation ne sera prise en considération qu'après réception de ces pièces. Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des courriers.

L'encaissement de votre chèque vaudra confirmation de sa bonne réception. Si vous souhaitez être encaissé après chaque brocante, cochez ici :

AUTORISATION DE DEBALLAGE EXCEPTIONNEL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Je soussigné (e)

Demeurant

Sollicite de la part de Monsieur le Maire, l'autorisation exceptionnelle de vendre sur la voie publique à l'occasion de la brocante du

14 Juillet 2022

15 Août 2022

Fait le

Signature de l'exposant

Signature du maire